



Comité Interprofessionnel du Bois Energie

Charte d'utilisation du logo du CIBE

Version 2019

Le logo du CIBE peut être utilisé :

- pour signaler votre adhésion en cours à notre association
- pour informer de votre appartenance à notre réseau de professionnels
- pour présenter un intervenant du CIBE participant à un événement que vous organisez
- faire connaître le CIBE en tant que structure de référence en ce qui concerne la filière du bois-énergie collectif et industriel en fin de document

Pour toutes autres utilisations hors de ces situations, merci de valider de façon écrite l'utilisation auprès du CIBE.

Le logo du CIBE ne peut être utilisé :

- si vous n'avez pas renouvelé votre adhésion pour l'année en cours
- pour sous-entendre une validation de vos prestations ou produits par notre association
- pour signaler un partenariat avec le CIBE si aucune convention de partenariat n'a été officiellement signée entre nos organismes

Nos **coordonnées complètes** sont à mentionner systématiquement avec notre logo ou bien un **lien vers notre site internet** :

Tél. fixe : 09 53 58 82 65

Adresse postale : 28 rue de la pépinière - 75008 PARIS

Adresse électronique : contact@cibe.fr - Site internet : www.cibe.fr

Si besoin, vous trouverez ci-dessous, un **texte officiel de présentation** de notre association que vous pouvez utiliser tel quel ou en partie :

*Le Comité Interprofessionnel du Bois-Energie (CIBE) rassemble les acteurs du **chauffage collectif et industriel au bois**, soit plus de 150 entreprises, maîtres d'ouvrage (publics et privés), organisations professionnelles dans la **filière bois et le monde de l'énergie**.*

Le CIBE coordonne et accompagne ces acteurs depuis 2006 pour professionnaliser les pratiques, établir les règles de l'art, former les professionnels et promouvoir les chaufferies de fortes à faibles puissances auprès des décideurs publics et privés.

Le CIBE réunit et coordonne les réflexions des acteurs (souvent de taille modeste) dispersés sur le territoire pour professionnaliser les pratiques « de la pépinière à la cendre », établir les règles de l'art, former des professionnels et promouvoir les chaufferies de forte et moyenne puissances (y compris la cogénération) auprès des décideurs publics et privés.

Au plan national et sur la base de dossiers technico-économiques argumentés, le CIBE intervient auprès des institutions, des organisations professionnelles, des médias... et au plan régional, exclusivement en appui et à la demande des organismes et acteurs de terrain.

Le CIBE, c'est aussi des journées techniques, un colloque, un site internet, une lettre d'information, ...

Pièces fournies sur demande :

- Logo du CIBE aux formats
 - « png » (9 ko, 600*1 000 pixels)
 - « pdf » (65 ko)